



Les sites dynamiques d'établissement : favoriser la publication sur internet

publié le 23/05/2008 - mis à jour le 22/08/2018

Descriptif :

Un bilan de l'offre académique d'hébergement de sites dynamiques d'établissement.

Sommaire :

- Le contexte
 - Partager et organiser la publication
 - Un site d'établissement pour communiquer
 - Un site d'établissement pour présenter
 - Un site d'établissement pour prolonger le cours
 - Un site d'établissement pour faire publier les élèves
-

● Le contexte

De nombreux collèges de l'académie de Poitiers ne disposaient pas de sites internet ou ceux-ci n'étaient pas mis régulièrement à jour.

Depuis la circulaire du recteur du 18 septembre 2007, les établissements scolaires du second degré (publics ou privés sous contrat) peuvent disposer d'un site dynamique d'établissement hébergé par l'académie.

Cette offre est indiscutablement un succès puisque 170 établissements (dont 151 collèges) en bénéficient au 1er septembre 2017.

● Partager et organiser la publication

La publication avec le CMS Spip (similaire aux sites du web pédagogique de l'académie) est simple et surtout partagée. Ce sont plusieurs personnes enseignants, personnels de direction, personnels administratifs, élèves qui rédigent des articles, après validation du webmestre (administrateur du site).

Certains établissements ont rapidement publié sur leur nouveau site internet. D'autres ont préféré réunir au préalable un comité de pilotage afin d'organiser la publication :

- établir un rubricage
- choisir l'habillage graphique et réaliser un bandeau (image personnalisée de l'établissement en haut du site, équivalent d'une "bannière") en adéquation.
- partager la publication. Qui s'occupe de cette rubrique ? Quels sont les droits (en terme de publication) des différents rédacteurs ?

● Un site d'établissement pour communiquer

Pour beaucoup d'équipes éducatives, il s'agit d'ouvrir l'établissement vers l'extérieur et en particulier en direction des parents mais aussi des partenaires.

Le mini-agenda affiche les grands événements de la vie de l'établissement (réunions, conseils de classe, conseils d'administration ...).

Les parents peuvent télécharger ou visualiser les menus, le règlement intérieur de l'établissement, trouver les coordonnées de l'établissement, des informations concernant l'orientation ...

● Un site d'établissement pour présenter

Le site permet de présenter en quelques articles l'établissement :

- son organigramme (qui fait quoi ?)
- ses projets (projet d'établissement, TPE, sorties et voyages scolaires, concours ...)
- ses réalisations
- ses options et filières

● Un site d'établissement pour prolonger le cours

Pratiquement tous les sites disposent d'un espace pédagogique où les enseignants rédigent des articles sur :

- les programmes et l'organisation de travail en classe
- les voyages et sorties scolaires (avec fréquemment des diaporamas)
- joignent des documents à destination des élèves (corrections de devoirs, des fichiers sons, des vidéos, des images) et des liens utiles
- les travaux réalisés avec les élèves (projets classe, correspondance linguistique à distance, concours ...)

Très fréquemment, une sous-rubrique est consacrée au CDI.

Le site d'établissement comporte souvent des liens vers des blogs pédagogiques de disciplines ou de projets.

● Un site d'établissement pour faire publier les élèves

L'exercice le plus formateur pour qu'un élève respecte les règles de la publication sur internet est de le faire publier lui-même ... sous le contrôle des enseignants. Le site devient ainsi un support très intéressant pour valider des [compétences numériques](#) .

Que faire publier aux élèves ?

- des recherches sur l'orientation
- les travaux réalisés dans les clubs (danse, théâtre, enluminure ...)
- des articles sur le webzine du collège (actualité, les sorties et voyages, le cinéma, la musique, la littérature ...)
- des fables
- le journal du collège

L'objectif de l'académie était d'offrir aux établissements du second degré un outil leur permettant de publier facilement sur internet. Cet objectif est aujourd'hui atteint.

Les écoles disposent d'une plate-forme similaire qui compte 335 sites au 1er mars 2011.

Il reste à associer davantage les élèves à cette publication. Pour cela, beaucoup d'établissements préfèrent avoir recours à un [blog pédagogique](#), destiné à un projet précis.

Liens complémentaires

-  [Collège Joachim du Bellay à Loudun](#) 
-  [Le collège Antoine Delafont à Montmoreau Saint Cybard](#) 
-  [Le lycée professionnel Jean-Albert Grégoire à Soyaux](#) 
-  [Le collège d'Aigre](#) 
-  [Le collège Pierre et Marie Curie à Niort](#) 
-  [Le collège Claudie Haigneré à Rouillac](#) 
-  [Le collège Anne Frank à Sauzé Vaussais](#) 
-  [Le collège Marie de la Tour d'Auvergne à Thouars](#) 

